

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ORMES
SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2020

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 16

Date de la convocation 12 novembre 2020

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 18 novembre 2020

L'an deux mil vingt le 17 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine., VASLIN Aurélie,
Messieurs, BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, , ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques SERVANT Ludovic

Absents : excusés : ZERBIB Délia SAVOURIN Marie-France RIBOT Florent

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2020/44

FERMAGES 2020

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Messieurs FERRAND et TOUZALIN ont exploité à titre précaire des terrains appartenant à la Commune.

Les surfaces exploitées n'ayant pas changées, la redevance sera réactualisée en fonction de la variation fixée par arrêté préfectoral.

En conséquence le montant de l'indemnité pour l'année 2020 est de :

- 345.15 € pour Monsieur FERRAND
- 45.49 € pour l'EARL DE LA RIVIERE

Pour extrait conforme
Aux ormes le 18 novembre 2020
Béatrice FONTAINE
Maire